

6-1. Bilan qualitatif du projet C.L.A.S 2017/2018

Localisation (préciser commune et quartier)

Situation de l'action :

Territoire urbain rural

L'action s'inscrit-elle dans :

- Un Projet Educatif Local : oui / non
- Un Projet Educatif de Territoire : oui / non

Dans quel type de locaux a habituellement lieu le CLAS (plusieurs réponses possibles) :

- Dans les locaux de votre structure : oui/non
- Dans des locaux mis à disposition, en dehors d'un établissement scolaire : oui/non
- Dans les locaux d'un établissement scolaire : oui/non
- Autres : précisez...

Public

Si votre action est située sur un quartier prioritaire du Contrat de Ville, merci de remplir le tableau suivant.

Quel est le quartier prioritaire concerné ?

SITE CONTRAT DE VILLE	Nombre par tranche d'âge et par sexe*						TOTAL
	6 - 10 ans		11-16 ans		+ de 17 ans		
	G	F	G	F	G	F	
PAU							
Territoires prioritaires							
Ousse des Bois							
Saragosse							
Territoires en veille active							
Inscrire votre structure							

BAYONNE							
Maubec Citadelle							
Hauts de Ste Croix, Mounédé							
TOTAL							

Combien d'enfants/jeunes différents votre structure a-t-elle accueilli pour l'année scolaire au titre du CLAS ?

Elémentaire :

Collège :

Lycée :

Autres (lycée pro...) :

TOTAL :

Dont ... à besoins spécifiques (préciser)

Nombre de familles différentes concernées :

Qui est à l'origine de la demande d'inscription des enfants/jeunes au CLAS ?

	Toujours ou presque	Assez souvent	Parfois	Jamais
Les familles				
Les enfants ou les jeunes				
Sur proposition des enseignants				
Sur proposition des travailleurs sociaux				
Sur proposition des associations locales ou d'autres acteurs locaux				
Sur proposition de l'équipe de réussite éducative (PRE)				
Autres : Précisez.....				

Les enfants/jeunes participant au CLAS sont-ils concernés par les situations suivantes ? :

	Quasiment tous	Pour beaucoup	Pour quelques uns	Quasiment aucun	Ne sait pas
Difficultés scolaires					
Conditions de logement et/ou environnement inadapté au travail scolaire					
Accès limité à des activités socio culturelles					
Disponibilité réduite des parents					
Maitrise difficile de la langue française par les parents					
Parents en difficultés ou en rupture avec l'école					

DEROULEMENT DE L'ACTION

	Action 1	Action 2	Action 3	Action 4
Jours				
Horaires				
Fréquence				

Nombre de semaines d'intervention sur l'année scolaire 2017-2018 :

S'il existe des écarts entre le prévisionnel et le réel, expliquez-en les raisons.

Moyens humains

	Nombre d'intervenants CLAS	Nombre annuel d'heures pour le CLAS
Salariés		
Volontaires (service civique, stagiaires...)		
Bénévoles		
Total		

Formation

- **L'équipe a-t-elle suivi des temps de formation ?**

- en interne
- à l'extérieur de la structure

Si non, pourquoi ? -----

Si oui, avec qui ? -----

Intitulé de la formation -----

- **Nombre de personnes formées ? (Préciser leur fonction dans le CLAS)**

- **Quels effets cette formation a-t-elle produit ?**

- pour l'équipe :

- pour les enfants/ les jeunes :

- pour les parents :

- **Quels sont vos besoins ? (Préciser les thématiques)**

Relations avec le réseau départemental

- | | | |
|--|-----|-----|
| - Participation aux RDV du CLAS | Oui | Non |
| - Participation aux formations ou temps d'échange | Oui | Non |
| - Partage d'information, d'expérience pour le réseau | Oui | Non |
| - Autres (précisez) | | |

BILAN PEDAGOGIQUE DE L'ACTION

Remplir une fiche par niveau (élémentaire, collège, lycée)

A / INTERVENTION AUPRES DES ENFANTS

PUBLIC CONCERNE :

Nombre d'enfants

CONTENU DE L'ACTION :

	A chaque séance	Plusieurs séances par mois	Quelques séances dans l'année	Jamais
Aide méthodologique :				
Aide au travail personnel :				
Activités culturelles /artistiques / sportives				
Activités scientifiques, techniques :				
Education au numérique :				
Jeux éducatifs :				
Activités liées à la citoyenneté :				
Echanges sur le fonctionnement de l'école, sur l'orientation :				
Sorties ou visites culturelles :				

- **Par rapport aux objectifs que vous avez défini dans votre demande, pouvez-vous préciser les effets constatés sur les enfants/jeunes que vous avez accompagnés ?** (exemple : plus de facilité à l'oral, plus de concentration, relation à l'autre...)

B/ INTERVENTION AUPRES DES PARENTS

Quelles modalités d'implication et quel niveau de participation des parents ?

	NON	OUI			
		Tous ou presque	Plus de la moitié	Moins de la moitié	Aucun ou presque
Réunion d'information en début d'année scolaire					
Contractualisation avec les parents					
Echanges informels entre les accompagnateurs et les parents					
Rencontre bilan en fin d'année scolaire					
Rencontres individuelles entre accompagnateurs et parents					
Ateliers partagés parents/enfants					
Sorties/ visites					
Mise en place d'outils de liaison et d'échanges avec les parents					
Accompagnement des parents lors de rencontres avec les enseignants					
Participation des parents à des séances CLAS					
Rencontre avec les parents autour d'une thématique					
Autres types d'actions à destination des parents					

- **Avez-vous orienté les parents vers d'autres acteurs internes à votre structure ou en externe ? Si oui, lesquels ?**

C/ CONCERTATION et COORDINATION AVEC L'ECOLE

- **Etes-vous en lien avec les établissements scolaires concernés ? si oui, quel(s) impact(s) avez-vous observé(s) ?** (exemple : meilleure connaissance des actions de parentalité, plus d'orientation, projets communs...)

D/ CONCERTATION et COORDINATION AVEC LES AUTRES ACTEURS DU TERRITOIRE ?
(service social, associations...)

- **Faites-vous partie d'un réseau ? Si oui, préciser lequel.** (exemple : CAPRUS, réseau local parentalité...)
- **Quelle(s) articulation(s) avez-vous mise en œuvre autour du projet Clas avec les acteurs du territoire ?**
- **Avez-vous rencontré des freins ? Si oui, lesquels ?**

EVALUATION GLOBALE

*Avez-vous rencontré des freins, des difficultés dans la réalisation de votre projet ?
Lesquels ?*

.....

Quelles solutions avez-vous apportées pour y remédier ?

.....

Quels ont été les points forts de votre projet CLAS ?

.....

Quelles sont les perspectives et axes à privilégier pour la rentrée 2018 ?

.....

6-2. Compte rendu financier

(une fiche par action)

CHARGES	Prévision	Réalisation	%	PRODUITS	Prévision	Réalisation	%
I - Charges directes affectées à l'action				1 – Ressources directes affectées à l'action			
60 - Achat				70 – Vente de produits finis, prestations de services, marchandises			
- Prestations de services							
- Achats matières et fournitures				74 – Subventions d'exploitation <u>18</u>			
- Autres fournitures				- Etat : (précisez le(s) ministère(s) sollicité(s))			
61 - Services extérieurs				- GIP/DSU de			
- Documentation				- Région(s)			
62 - Autres services extérieurs							
- Rémunérations intermédiaires et honoraires				- Département(s)			
- Déplacements, missions				- Commune(s)			
63 – Impôts et taxes				- Communauté de communes			
- Impôts et taxes sur rémunérations				Organismes sociaux (à détailler) :			
- Autres impôts et taxes				- Fonds Européens			
64 – Charges du personnel				- CAF			
- Rémunération des personnels				-- CNASEA (emplois aidés)			
- Charges sociales				- RAP			
- Autres charges de personnel				- Autres aides, dons ou subventions affectées			
65 – Autres charges de gestion courante				75 – Autres produits de gestion courante			
66 – Charges financières				76 – Produits financiers			
67 – Charges exceptionnelles							
68 – Dotation aux amortissements				78 – Reports			
				ressources non utilisées d'opérations antérieures			
I – Charges indirectes affectées à l'action				I – Ressources indirectes affectées à l'action			
Charges fixes de fonctionnement							
Frais financiers							
Autres							
Total des charges				Total des produits			
86 – Emplois des contributions volontaires en nature				87 – Contributions volontaires en nature			
Secours en nature				Bénévolat			
Mise à disposition gratuite de biens et prestations				Prestations en nature			
Personnel bénévole				Dons en nature			
TOTAL				TOTAL			

JE soussigné(nom et prénom)
représentant(e) légal(e) de certifie exactes
les informations du présent compte rendu.

Fait à le

6-3. Compte rendu financier de l'action : Données chiffrées

Règles de répartition des charges indirectes affectées à l'action subventionnée (exemple : quote-part ou pourcentage des loyers, des salaires, etc.) :

Expliquer et justifier les écarts significatifs éventuels entre le budget prévisionnel de l'action et le budget final exécuté :

Contributions volontaires en nature affectées à la réalisation du projet ou de l'action subventionnée¹⁹ :

Observations à formuler sur le compte-rendu financier de l'opération subventionnée :

Je soussigné(e), (nom et prénom)
représentant(e) légal(e) de l'association.....
certifie exactes les informations du présent compte rendu.

Fait, le à

Signature

6-2. Compte rendu financier CLAS (récapitulatif)

CHARGES	Prévision	Réalisation	%	PRODUITS	Prévision	Réalisation	%
I - Charges directes affectées à l'action				1 – Ressources directes affectées à l'action			
60 - Achat				70 – Vente de produits finis, prestations de services, marchandises			
- Prestations de services							
- Achats matières et fournitures				74 – Subventions d'exploitation <u>18</u>			
- Autres fournitures				- Etat : (précisez le(s) ministère(s) sollicité(s))			
61 - Services extérieurs				- GIP/DSU de			
- Documentation				- Région(s)			
62 - Autres services extérieurs							
- Rémunérations intermédiaires et honoraires				- Département(s)			
- Déplacements, missions				- Commune(s)			
63 – Impôts et taxes				- Communauté de communes			
- Impôts et taxes sur rémunérations				Organismes sociaux (à détailler) :			
- Autres impôts et taxes				- Fonds Européens			
64 – Charges du personnel				- CAF			
- Rémunération des personnels				-- CNASEA (emplois aidés)			
- Charges sociales				- RAP			
- Autres charges de personnel				- Autres aides, dons ou subventions affectées			
65 – Autres charges de gestion courante				75 – Autres produits de gestion courante			
66 – Charges financières				76 – Produits financiers			
67 – Charges exceptionnelles							
68 – Dotation aux amortissements				78 – Reports			
				ressources non utilisées d'opérations antérieures			
I – Charges indirectes affectées à l'action				I – Ressources indirectes affectées à l'action			
Charges fixes de fonctionnement							
Frais financiers							
Autres							
Total des charges				Total des produits			
86 – Emplois des contributions volontaires en nature				87 – Contributions volontaires en nature			
Secours en nature				Bénévolat			
Mise à disposition gratuite de biens et prestations				Prestations en nature			
Personnel bénévole				Dons en nature			
TOTAL				TOTAL			

JE soussigné(nom et prénom)
représentant(e) légal(e) de certifie exactes
les informations du présent compte rendu.

Fait à le

Signature

6-3. Compte rendu financier de l'action : Données chiffrées

Règles de répartition des charges indirectes affectées à l'action subventionnée (exemple : quote-part ou pourcentage des loyers, des salaires, etc.) :

Expliquer et justifier les écarts significatifs éventuels entre le budget prévisionnel de l'action et le budget final exécuté :

Contributions volontaires en nature affectées à la réalisation du projet ou de l'action subventionnée¹⁹ :

Observations à formuler sur le compte-rendu financier de l'opération subventionnée :

Je soussigné(e), (nom et prénom)
représentant(e) légal(e) de l'association.....
certifie exactes les informations du présent compte rendu.

Fait, le à

Signature

1 Règlement n° 99-01 du 16 février 1999 du Comité de la réglementation comptable (CRC) relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations homologué par l'arrêté du 8 avril 1999 (J.O. n° 103 du 4 mai 1999 page 6647).

2 Obligation prévue par l'article 10 de la loi n° 2000-321 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec l'administration. Cf. arrêté du Premier ministre du 11 octobre 2006 publié au Journal officiel du 14 octobre 2006.

3 Obligation notamment pour toute association qui reçoit annuellement plus de 153 000 euros de dons ou de subventions, conformément à l'article L 612-4 du code de commerce ou au [décret n°2006-335 du 21 mars 2006](#)

4 Les ETPT correspondent aux effectifs physiques pondérés par la quotité de travail. A titre d'exemple, un salarié en CDI dont la quotité de travail est de 80 % sur toute l'année correspond à 0,8 ETPT, un salarié en CDD de 3 mois, travaillant à 80 % correspond à 0,8 x 3/12 soit 0,2 ETPT. Les volontaires ne sont pas pris en compte.

5 Ne pas indiquer les centimes d'euros.

6 L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs. Aucun document complémentaire ne sera demandé si cette partie est complétée en indiquant les autres services et collectivités sollicitées.

7 Catégories d'établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre : communauté de communes ; communauté d'agglomération ; communauté urbaine.

8 Le plan comptable des associations, issu du règlement CRC n° 99-01, prévoit *a minima* une information (quantitative ou, à défaut, qualitative) dans l'annexe et une possibilité d'inscription en comptabilité mais en engagements « hors bilan » et « au pied » du compte de résultat.

9 Les « contributions volontaires » correspondent au bénévolat, aux mises à disposition gratuites de personnes ainsi que de biens meubles (matériel, véhicules, etc.) ou immeubles. Leur inscription en comptabilité n'est possible que si l'association dispose d'une information quantitative et valorisable sur ces contributions volontaires ainsi que de méthodes d'enregistrement fiables.

10 Ne pas indiquer les centimes d'euros.

11 L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs. Aucun document complémentaire ne sera demandé si cette partie est complétée en indiquant les autres services et collectivités sollicitées.

12 Catégories d'établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre : communauté de communes ; communauté d'agglomération ; communauté urbaine.

13 Le plan comptable des associations, issu du règlement CRC n° 99-01, prévoit *a minima* une information (quantitative ou, à défaut, qualitative) dans l'annexe et une possibilité d'inscription en comptabilité mais en engagements « hors bilan » et « au pied » du compte de résultat.

14 Ne pas indiquer les centimes d'euros.

15 L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs. Aucun document complémentaire ne sera demandé si cette partie est complétée en indiquant les autres services et collectivités sollicitées.

16 Catégories d'établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre : communauté de communes ; communauté d'agglomération ; communauté urbaine.

17 Le plan comptable des associations, issu du règlement CRC n° 99-01, prévoit *a minima* une information (quantitative ou, à défaut, qualitative) dans l'annexe et une possibilité d'inscription en comptabilité mais en engagements « hors bilan » et « au pied » du compte de résultat.

18 L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs. Aucun document complémentaire ne sera susceptible d'être demandé si cette partie est complétée en indiquant les autres services et collectivités sollicitées.

19 Les « contributions volontaires » correspondent au bénévolat, aux mises à disposition gratuites de personnes ainsi que de biens meubles (matériel, véhicules, etc.) ou immeubles. Leur inscription en comptabilité n'est possible que si l'association dispose d'une information quantitative et valorisable sur ces contributions volontaires ainsi que de méthodes d'enregistrement fiables.